

TARIFICATION RELATIVE AU PROGRAMME D'ACCREDITATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ANALYSE DES ÉMISSIONS DES VÉHICULES LOURDS

GÉNÉRALITÉS

Les droits d'accréditation sont basés sur les coûts associés à l'examen des dossiers, aux travaux administratifs réalisés pour la gestion du Programme d'accréditation des établissements d'analyse des émissions des véhicules lourds et à l'audit technique des établissements, selon les fréquences prévues dans le cadre du processus d'accréditation. Les frais relatifs aux audits sont estimés selon le nombre d'heures prévues pour vérifier adéquatement la portée de l'accréditation sollicitée ou accordée.

La tarification prévue est détaillée ci-dessous, et les spécifications particulières y sont explicitées, le cas échéant. Les taxes (TPS et TVQ) sont applicables aux frais d'audit.

FRAIS D'ACCREDITATION

Les tarifs pour chaque groupe de l'audit technique tiennent compte de tous les paramètres disponibles (groupes d'analyse des émissions des véhicules lourds fonctionnant au carburant diesel ou à l'essence).

ADMINISTRATION

ANNÉE 2021

Frais d'examen de dossier y compris l'examen de la demande d'accréditation, la préparation du dossier et le suivi au comité d'accréditation **625 \$**

Droits annuels d'accréditation y compris la mise à jour des dossiers et de la liste des établissements accrédités **625 \$**

AUDIT TECHNIQUE (au minimum, 1 fois tous les 2 ans)

Frais d'audit technique y compris la préparation du dossier, les déplacements et les frais de séjour, la réalisation de l'audit (1 journée), la rédaction et le suivi **625 \$**

Un remboursement des droits annuels, pour les jours restants de l'année, s'applique à l'abandon de l'accréditation.

Tout dépassement important du nombre d'heures prévues pour le traitement d'un dossier ou pour la réalisation d'un audit sera facturé au taux horaire de **110 \$** (taxables).

Tous les frais sont payables à l'ordre du **ministre des Finances**. Vous devez faire parvenir vos paiements à l'adresse suivante :

*Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 29^e étage, boîte 11
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7*